



Hier matin, le ministre délégué en charge de l'économie sociale et solidaire tenait un séminaire d'information à l'Hôtel de Région. Aux côtés de Martin Malvy, il a vanté le fonctionnement de ces organisations économiques, communément regroupées sous l'appellation « tiers-secteur ». A l'occasion d'une visite de la coopérative Aria Energie, le socialiste a également esquissé les contours d'une future loi destinée à soutenir ce type d'activité.

Tandis que la grogne envers les grandes entreprises s'intensifie, un autre modèle de création de richesse abat ses cartes. Et ce, d'une main ministérielle. Mandaté par le gouvernement pour développer l'alternative à l'échelle nationale, Benoit Hamon est venu déployer ses arguments en terre toulousaine. « Le modèle de l'économie solidaire est beaucoup plus robuste que celui de l'économie traditionnelle. Il a mieux résisté à la crise. Cela justifie une politique publique qui lui permette de franchir un palier supplémentaire ». Car ces entreprises, les « ESS » ne représentent aujourd'hui que 10% de l'économie française. Invité par la coopérative toulousaine Aria Energie, spécialisée dans le biogaz à la ferme, le ministre délégué a avancé quelques pistes d'explication. « C'est un secteur qui est souvent méprisé, décrit comme une activité économique du pauvre. Or, les résultats obtenus en ces temps difficiles prouvent le contraire. Il faut montrer qu'une entreprise où l'on réinjecte les profits vers les salariés fonctionne aussi bien qu'une entreprise classique. Certaines ont des échelles de rémunération très modestes et sont parfaitement viables » justifie t-il. A noter que les ESS et autres SCOP (sociétés coopératives et participatives) mobilisent aujourd'hui 2,3 millions de salariés.

500 millions d'investissement

« Ce qui importe est de légitimer ce secteur » affirme le ministre. « Nous avons besoin que les acteurs économiques et bancaires puissent reconnaître l'économie sociale et solidaire pour que celle-ci arrivent à se structurer ». Ainsi, Benoit Hamon défendra une loi pour la reconnaissance légale de l'ESS et la création de multiples instruments de levier. Selon lui, l'adoption d'un label spécifique à l'activité est indispensable pour que la future Banque Publique d'Investissement puisse soutenir les coopératives. Un soutien massif qui devrait investir au moins cinq cent millions d'euros dans le projet. Autre piste, celle des emplois d'avenir promis par François Hollande qui pour le responsable socialiste entrent parfaitement dans le cadre de ce développement. Enfin, celui-ci a annoncé un dispositif légal destiné à faciliter la reprise des entreprises par les salariés eux-mêmes. « Avant, il n'y avait aucun instrument de consolidation pour l'économie solidaire. Nous devons développer ce secteur qui articule ensemble l'économie et l'intérêt social. En cas d'échec, beaucoup d'entreprises seront à terme expulsées des marchés. La responsabilité des pouvoirs publics est de les maintenir ».

Christophe Guerra